

dre les Souverains opprimés , n'a jamais soutenu que des causes justes ; & qu'ils soient enfin vaincus qu'une Nation guerrière qui n'a qu'une langue & qu'un cœur , qui aime son Maître autant qu'elle en est aimée , & qui combat pour l'équité , doit tôt ou tard , par la miséricorde de Dieu , triompher de tous ses ennemis. Pénétré de plus en plus de tout ce que je dois à sa divine bonté , je ne puis que lui en redoubler mes actions de grâces , & je vous écris cette Lettre pour vous dire que mon intention est , que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine , & autres de votre Diocèse , avec les solennités requises , au jour & à l'heure que le Grand Maître , ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister &c.

Signé, LOUIS , & plus bas PHELYPEAUX.

En conséquence de cette Lettre , on a chanté le *Te Deum* à Paris , & il y a eu des réjouissances publiques.

Mr. de Gensac qui commandoit à Lauterbourg en Alsace , lorsque cette Ville fut attaquée par les Autrichiens , & qui la leur remit par composition , ayant appelé de la première sentence rendue contre lui , il a été déclaré absous , & rétabli dans tous ses droits , comme ayant été obligé de rendre ce poste à cause de la supériorité des troupes qui l'attaquoient. Madame la Duchesse de Chateauroux qui avoit été démise de la Surintendance de la Maison de la future Dauphine , & dont l'appartement qu'elle occupoit à Versailles avoit été donné au Duc de Fitzjames Evêque de Soissons , fut aussi rétablie dans cette charge le 3. Décembre. Mais ce jour-même elle tomba dans une fièvre , dont elle mourut le 8. après avoir reçu ses Sacramens.

On